

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 12 Septembre 2022

DÉLIBÉRATION N°2022-18

TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES SUR ACTES BUDGÉTAIRES

L'an deux mille vingt deux le douze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le trente et un août, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT  
M. LASNIER, BOUCHET, Mmes FEL, RAPINAT, DUPONTET, M. BATHIER.

Secrétaire de séance : Mme FEL Annie.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la transmission électronique des documents budgétaires au représentant de l'État est obligatoire en vue du passage à la nomenclature M57.

Vu la délibération n° 2015-02 concernant la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;

Vu la convention en date du 1<sup>er</sup> avril 2015 relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture de la Creuse ;

Considérant que la télétransmission des acte budgétaires implique :

- Le scellement du flux XML dans TotEM
- La dématérialisation du budget principal et des budgets annexes
- La transmission du document budgétaire ainsi que la délibération qui l'approuve dans la même enveloppe.

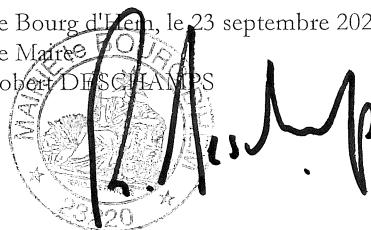
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE de procéder à la télétransmission des actes budgétaires au contrôle de légalité.
- CONFIRME l'utilisation le module FAST de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture de la Creuse, ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

Membres	10
Présents	10
Représentés	00
Votants	10
Exprimés	10
Oui	10
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 23 septembre 2022

Le Bourg d'hem, le 23 septembre 2022  
Le Maire  
Robert DESCHAMPS



Affiché le 23 septembre 2022